

## PAIEMENT DE DIVIDENDES

### **SICAV ENTREPRISE**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du CMF n°04-2005 du 16 février 2005  
**Siège Social** : 17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2017, **SICAV ENTREPRISE** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2016 et à compter du **vendredi 26 mai 2017**,

**Un dividende de 3,472 dinars par action.**

Le règlement de ce dividende sera effectué selon le choix des actionnaires :

- Soit en numéraires auprès des agences de TUNISIE VALEURS.
- Soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV ENTREPRISE, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du **26 mai 2017**.

Les actionnaires auront jusqu'au **25 mai 2017** pour faire le choix. Passé ce délai, le paiement de dividendes se fera par réemploi automatique en actions SICAV ENTREPRISE.